



RCS : ROUEN

Code greffe : 7608

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1981 B 00075

Numéro SIREN : 320 279 516

Nom ou dénomination : ETS LECOUSTRE ET CIE

Ce dépôt a été enregistré le 02/01/2015 sous le numéro de dépôt 18

ETABLISSEMENTS LECOUSTRE & CIE

S.A. au capital de 88.420,43 €
Siège Social : LA FORGE - RN 15
76190 VALLIQUERVILLE
RCS : ROUEN 320 279 516

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 4 AOÛT 2014

L'an deux mil quatorze,
Et le quatre août, à dix heures

Les associés de la société « **ETABLISSEMENTS LECOUSTRE & CIE** » se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque associé présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des associés représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Dominique HAUTOT, en sa qualité d'associé.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents ou représentés, réunissent plus que le quorum du tiers requis par la Loi, et en conséquence, l'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur décédé,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- La copie des lettres de convocation adressées aux associés,
- La feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés, et la liste des associés,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée,
- Les statuts de la société.

Monsieur Dominique HAUTOT explique que suite au décès de Monsieur Adrien LECOUSTRE, Administrateur de la société ETABLISSEMENTS LECOUSTRE & CIE, survenu le 13 juillet 2014, la Société doit nommer un nouvel administrateur.

Après échange de vues, diverses observations et explications, le Président, constatant que personne ne demande plus la parole, met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, suite au décès de Monsieur Adrien LECOUSTRE, Administrateur de la Société, décide de nommer à compter du 13 juillet 2014, pour la durée restant à courir du mandat d'administrateur soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et tenue en 2020, Mademoiselle Christelle HAUTOT, née le 27 juin 1980 à YVETOT (76) demeurant 2 rue Fiet de Caux – 76190 YVETOT.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

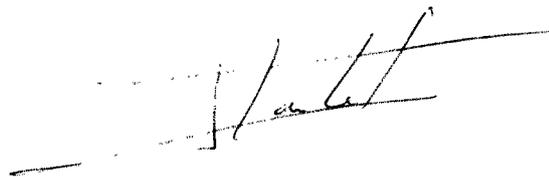
Mademoiselle Christelle HAUTOT, en remerciant ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférés et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction pouvant lui interdire l'exercice de ces fonctions.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents et le Président.



Ben pour acceptations des fonctions
d'administration -
Christelle Hautot

ETABLISSEMENTS LECOUSTRE & CIE

S.A. au capital de 88.420,43 €
Siège Social : LA FORGE - RN 15
VALLIQUERVILLE - 76190 YVETOT
RCS ROUEN B 320 279 516

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 4 AOUT 2014

L'an deux mille quatorze,
Et le quatre août,

A l'issue de l'assemblée générale ordinaire du même jour, les administrateurs de la **Société ETABLISSEMENT LECOUSTRE & CIE** se sont réunis en Conseil, au siège, sur convocation du Président, faite conformément aux statuts.

Il résulte qu'à cette réunion sont présents :

- Mademoiselle Christelle HAUTOT,
- Monsieur Dominique HAUTOT,
- Monsieur Catherine HAUTOT,

seuls administrateurs de la société.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement

Monsieur Dominique HAUTOT préside la séance.

Le Président donne lecture du procès-verbal des délibérations de la précédente réunion et le Conseil adopte ce procès-verbal.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président décédé,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Dominique HAUTOT explique que suite au décès de Monsieur Adrien LECOUSTRE, Président de la société ETABLISSEMENTS LECOUSTRE & CIE, survenu le 13 juillet 2014, la Société doit nommer un nouveau Président.

Ch. H.

Ch.

NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Monsieur Dominique HAUTOT prend la parole et soumet sa candidature comme Président au vote des administrateurs.

ELECTION DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide, suite au décès de Monsieur Adrien LECOUSTRE, Président de la Société, décide de nommer à compter du 13 juillet 2014, pour la durée restant à courir du mandat de Président soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, et tenue en 2020, Monsieur Dominique HAUTOT, né le 30 novembre 1954 à Blacqueville (76), demeurant VALLIQUERVILLE – 76190 YVETOT.

Monsieur Dominique HAUTOT, en remerciant ses collègues de la confiance qu'ils lui témoignent, déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférés et n'être frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction pouvant lui interdire l'exercice de ces fonctions.

Monsieur Dominique HAUTOT sera à compter du 13 juillet 2014 Président Directeur Général et administrateur de la société ETABLISSEMENTS LECOUSTRE & CIE.

Le Conseil donne tous pouvoirs à son Président ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les administrateurs.

Le Président

Les Administrateurs

*Bon pour acceptation des
fonctions de Président de Conseil*

